

L'écho des criques La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

EDITO N° 68 ; Août 2024

Chers amis,

Les fans de beauté et de surprises admirent 6000 athlètes venant en France des quatre points cardinaux, se mesurant dans un esprit de sport et de paix aux Jeux Olympiques 2024.

Plus simplement ici, nous embrassons le plaisir de vivre à Pornic au travers d'un bocage paisible et agréable et le long de baies accueillantes même sous la pluie, non un jour mais tout au long de l'année.

Nos « JO » arrivent aussi, lors de notre Assemblée Générale du samedi 10 août, à 17 h30, au Val Saint-Martin. Nous commencerons notre pointage à 17 heures.

Auparavant, vous êtes invités à relire le compte-rendu de notre AG 2023 sur notre site https://asm44.org/, pour l'adopter ensemble en réunion.

A bientôt.

Jean-Marc HAINIGUE

Notre Assemblée Générale



moment d'information, de rencontre et de cette convivialité qui nous est si chère, et se termine par notre traditionnel buffet : un bon buffet n'est-t-il pas le meilleur "réseau social" qui soit ? D'autant que, précisons-le, la partie sucrée sera issue, cette année, de notre boulangerie-pâtisserie du Bourg de Ste Marie, **O'Rustique,** membre de notre association, et qui nous consent une ristourne... Grâces lui soient rendues !! Gageons que notre Maire, qui doit nous rejoindre pour ce moment amical, appréciera.

Et cette AG est pour beaucoup d'entre vous l'occasion de régler la cotisation annuelle (13 euros encore...), merci de prévoir monnaie ou chèque, seuls les adhérents à jour peuvent participer aux votes.

Nos Conviviales

Manifestement, le changement de formule de nos dernières conviviales du 12 juillet, qui se passaient cette année au Val Saint Martin au lieu de notre habituel espace de plein air aux Sablons, ne vous a pas rebutés : nous étions 250 personnes -dont notre nouveau député, JM Brard- à écouter la conférence de Daniel Sicard sur le patrimoine historique de Sainte Marie/mer ! Il faut reconnaître que le sujet nous intéresse au plus haut point, et que l'exposé est passionnant et richement documenté. D'ailleurs, et avec l'autorisation de Daniel, vous pourrez trouver le diaporama de la conférence en cliquant sur ce lien : https://asm44.org/wp-content/uploads/2024/07/CONF-Ste-Marie-PPT.pdf : faites-vous plaisir en visionnant ce document.

Et nous signalons à tous ceux qui se sont régalés avec les terrines (au piment d'Espelette : un régal !!!) que cette charcuterie vient de notre SITIS, membre de l'ASM.



Echanges de notre association avec la mairie.

Comme annoncé, nous avons rencontré la Mairie le 5 juillet dernier, afin de remonter vos différentes remarques, demandes, et autres observations : mieux qu'un long discours, en cliquant sur ce lien, vous aurez la liste des interlocuteurs en présence, ainsi que les points remontés, et les réponses de la mairie : bonne lecture. Vous noterez que, contrairement à ce qui était initialement prévu, M BRARD n'état pas présent, campagne (victorieuse) des législatives oblige ! Il est naturellement excusé.

https://asm44.org/wp-content/uploads/2024/07/RCR-Reunio-Mairie-Juill24.pdf

Culture et loisirs

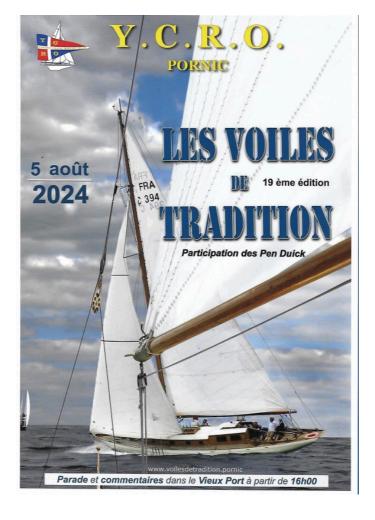
Deux moments à ne pas rater!

AU CHAPÎTRE de Ste Marie : Une expo intitulée « Mille et une fééries », signée Alain THOMAS, artiste nantais de l'école naîve-primitive, peintre célèbre qui s'est notamment illustré en illuminant et animant la façade de la cathédrale de Nantes, et d'autres sans doute !

Expo ouverte tous les jours de 11 h à 13 h et de 15h à 19 heures. Vernissage le 03 août à 17 heures. Le site : www.alain-thomas.com



Et une nouvelle fois, l'YCRO, Yacht Club Royal Old, club nautique bien connu de Pornic, nous offrira le 5 Août une parade sans égale : départ du Nouveau Port vers 14 H, défilé de plus de 50 bateaux de tradition - dont de célèbres Pen Duickjusque vers la Pointe, et retour puis parade dans le Vieux Port : vraiment unique ! Je suis sûr que même la météo se mettra au diapason...



Sécurité

Pour vous, cycliste, ou parent ou grand-parent de cycliste, voici un document qu'il peut être utile de télécharger et imprimer, et afficher en bonne place : la pratique du vélo est une pratique saine, autant pour nos organismes que pour l'environnement ; elle donne un grand sentiment de liberté, sentiment bien agréable mais peut-être un peu trompeur... En effet, la pratique du vélo, électrique ou non, en ville ou en campagne, est soumise à des règles, dont le respect peut "juste" s'avérer vital! Voici donc un document, visible ci-dessous, mais sans doute trop petit ; c'est pourquoi vous pouvez avoir accès à la version Pdf en cliquant sur le lien, et ainsi le lire dans un format plus grand, ou bien l'imprimer : prendre conscience de sa vulnérabilité en tant que cycliste peut être sain... et ne pas empêcher de jouir de notre "petite reine" mais au contraire en profiter plus sereinement !!! Nous vous souhaitons de belles ballades !!

https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-velo



LES CONSEILS

ORS AGGLOMÉRATION

EN VILLE

BIEN ÉQUIPÉ POUR

ROULER PROTÉGÉ



Sécurité, encore!

Attention sécurité sur les trottoirs : pensez à couper les branches dépassant votre clôture, débordant sur les trottoirs, autant pour éviter un accident avec un piéton ou un cycliste que pour maintenir la solidité de votre clôture ou muret. L'exemple d'un muret au carrefour de la mairie annexe de Sainte-Marie montre cet intérêt partagé. "Accessoirement", les trottoirs ne sont généralement déjà pas larges, et ces débordement contraignent parfois les piétons -avec ou sans poussette- à descendre sur la chaussée....

Chenille processionnaire



Ciblant essentiellement les pins, qui ne manquent pas sur nos côtes, cette chenille, fortement urticante, fait l'objet de mesures prises par la Mairie, en lien avec l'association "Polleniz" (https://polleniz.fr/) ; voir les modalités sur le site de la mairie : https://www.pornic.fr/vivre-a-pornic/environnement/lutte-contre-les-nuisibles/

Animations

Distractions pour les uns, nuisances pour d'autres : difficile de contenter tout le monde ! Il faut reconnaître que les animations de notre centre bourg sont suffisamment rares pour que l'on profite sans arrière-pensées de celles de l'Ardillon, dont le programme figure ci-dessous.

Attention, il faut réserver, les terrasses sont petites et vite remplies !

Pornic

En août, L'Ardillon propose des concerts et du stand-up



The Crooked Nails, trio blues folk rock, sera en concert, samedi 17 août.

PHOTO: DR LAURENT DOUSSOT

Dans le bourg de Sainte-Marie-sur-Mer, au pied de l'église, une double terrasse accueille les clients du bar L'Ardillon, de part et d'autre de la rue. Depuis le début de l'été, les soirées et les artistes s'y succèdent, et ça va continuer.

Au programme du mois d'août, des invités deux à quatre fois par semaine se produiront pour des concerts, des DJ sets, de l'impro et du stand-up.

On pourra écouter Lily Harvest, samedi 3 août (duo indie rock), Shalo Solo, samedi 10 août (spectacle musical), et The Crooked Nails, samedi 17 août (trio blues folk rock). Il faudra en revanche réserver pour les soirées du vendredi, consacrées au stand-up, le 2 et le 16 août et au théâtre d'impro les 9, 23 et 30 août.

Contact. Bar à tapas de la mer L'Ardillon, 9, place de la Libération, à Sainte-Marie-sur-Mer. Tél : 02 51 18 61 41.



Et pour clore, n'oubliez pas notre précieux cinéma local, toujours une programmation à la pointe de l'actualité cinématographique, tant pour les (grand)-parents que pour leur progénitures! N'allez pas plus loin: c'est à Ste Marie... "Comparaison n'est pas raison", dit-on... mais faut-il rappeler qu'une place de cinéma dans les grandes villes est vendue au moins 10 euros, versus les tarifs du Cinéma St Joseph, affichés cidessous!!

Tarif plein : 7 €

Réduit : 5,50 € (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, cartes CEZAM, CCP et commercants partenaires)

Réduit : 4,00 € (- de 14 ans)

Tarif unique le Mardi : 5€ sauf AVP et SN

Tarif unique Grands classiques 5€

Tous les matins : 4€ enfant -14ans et 5,50€ adulte **sauf AVP et SN**



Le Programme ici

Jean-Marc Hainigue et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

Se désinscrire

